

TERME DE REFERENCE

Evaluation finale externe :

**AGILS – AGir pour des Initiatives Locales de
Santé - promotion d'un territoire inclusif,
favorable à la santé et au bien-être des
enfants et des jeunes**

JANVIER 2025

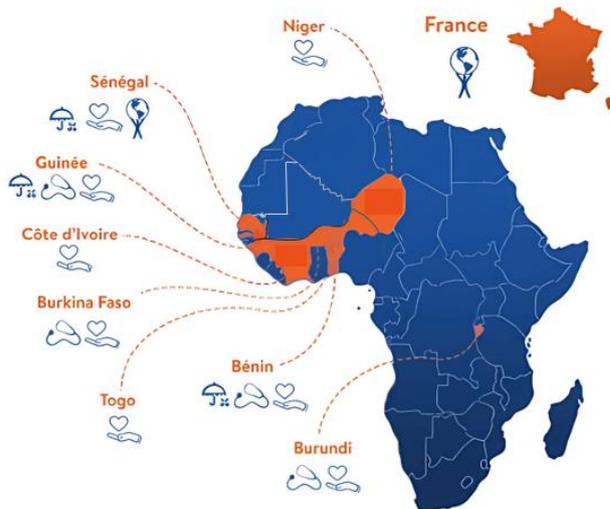
TABLE DES MATIERES

I.	LES ACTEURS DU PROJET	1
1.1.	Présentation de la structure commanditaire : ESSENTIEL	1
1.2.	Présentation des organisations partenaires impliquées	3
II.	LE PROJET A EVALUER	5
2.1.	Informations générales sur le contexte	5
2.2.	Historique du projet	6
2.3.	Objectifs et principaux résultats	6
2.4.	Bénéficiaires	7
2.5.	Principaux résultats attendus	7
2.6.	Pilotage et gouvernance	8
2.7.	Modifications du périmètre du projet	9
2.8.	Budget du projet et financement	9
2.9.	Dispositif de suivi-évaluation	10
III.	L’EVALUATION DU PROJET	10
3.1.	Justification de l’évaluation	10
3.2.	Objectifs généraux de l’évaluation	10
3.3.	Objets spécifiques de l’évaluation et questions évaluatives	11
IV.	METHODOLOGIE	12
4.1.	Calendrier prévisionnel	12
4.2.	Étapes identifiées	13
4.3.	Rappel des livrables attendus	14
4.4.	Parties prenantes à intégrer à l’étude	15
4.5.	Suivi de l’étude	15
V.	MOYENS	16
5.1.	Moyens humains : expertise externe recherchée	16
5.2.	Moyens financiers	16
VI.	MODALITES DE L’APPEL D’OFFRE	16

I. LES ACTEURS DU PROJET

1.1. Présentation de la structure commanditaire : ESSENTIEL

ESSENTIEL est une association française loi 1901 basée à Nantes. Elle a pour but de **favoriser l'accès à la santé des populations** dans le respect d'une vision globale de la santé telle que définie par l'OMS et la charte d'Ottawa.



Elle agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en développant le **droit à la santé**, considérant qu'il fait partie des droits ESSENTIELS.

Créée en 1992, l'association est composée de deux collèges personnes morales et physiques. Elle intervient aujourd'hui dans **9 pays** autour de **5 programmes** pilotés au quotidien par une **équipe technique de 12 personnes** (7 au siège et 5 basées sur le terrain).

Les principaux champs d'action d'ESSENTIEL, structure commanditaire sont les suivants :

<p>Promotion de la Couverture Santé Universelle</p>  <ul style="list-style-type: none"> Financement de la santé Politiques publiques santé et protection sociale Systèmes d'information sanitaire et mesures de la performance Gouvernance et participation communautaire 	<p>Amélioration de l'offre de soins</p>  <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des personnels de santé, usagers, acteurs territoriaux Amélioration des infrastructures et plateaux techniques Approvisionnement en produits de santé Coordination des systèmes de santé
<p>Promotion de la santé et prévention</p>  <ul style="list-style-type: none"> Prévention et éducation pour la santé Approche intersectorielle de la santé dans les politiques Pouvoir d'agir et participation des personnes et des communautés Actions sur les déterminants de santé et réduction des inégalités de santé 	<p>Education à la solidarité en santé et à la citoyenneté</p>  <ul style="list-style-type: none"> Information, sensibilisation, formation Droits à la santé et à la protection sociale Accompagnement de l'envie d'agir pour la santé et promouvoir la démocratie sanitaire Production d'outils et de savoirs accessibles Formation des futurs professionnels

Son ambition est d’agir pour un monde plus juste et plus solidaire où chaque personne peut jouir d’une bonne santé et préserver son bien-être ainsi que celui de sa famille en ayant accès à des informations de prévention et à des soins de qualité.

Elle s’engage, aux côtés de ses partenaires, en faveur d’un accès à la santé pour toutes et tous afin de favoriser le développement social et humain, dans le respect de la diversité des personnes et des communautés.

Au travers des initiatives portées et accompagnées depuis 30 ans, ESSENTIEL promeut les solidarités locales et internationales.

Son action de solidarité et d’utilité sociale porte attention aux personnes vulnérables et contribue à la lutte contre les exclusions et les inégalités en santé, sociales et économiques.

Elle participe activement à l’éducation à la citoyenneté, à la préservation et au développement du lien social.

Soutenir des projets « santé » au bénéfice des populations

Les projets portés ou accompagnés par ESSENTIEL visent l’amélioration de la santé et respectent le cadre de la politique nationale de santé des pays où l’association est amenée à intervenir. Nos métiers visent à informer, former, accompagner et à rassembler les organisations et les individus. Nous encourageons les démarches d’innovations sociales et technologiques qui permettent de renforcer l’équité et l’accès à la santé

Favoriser une logique de réseau d’acteurs autour des problématiques de santé sur un territoire

Pour garantir l’appropriation locale et la cohérence sur le territoire, ESSENTIEL s’appuie sur une approche pluri-acteurs et met en place des dispositifs de concertation. Cette logique vise à élargir la portée et la complémentarité des actions et à optimiser les ressources disponibles. Elle renforce la capacité de décision collective des acteurs et leur responsabilisation.

Renforcer et accompagner les acteurs locaux pour favoriser la prise en charge locale des projets santé

Pour favoriser la responsabilité locale des projets, ESSENTIEL intervient en soutien aux actions basées sur des initiatives locales. Les acteurs locaux et nationaux assurent avec l’appui de l’association le portage des projets et prennent en charge leurs réalisations. ESSENTIEL s’appuie sur l’autonomie et l’implication des acteurs locaux. L’association part du principe que les acteurs se renforcent quand ils s’engagent dans le portage de projet et qu’ils sont déjà considérés comme autonomes. Sa mission est alors d’encourager les acteurs à porter des actions, de les guider et de les aider à renforcer leurs capacités et leur autonomie.

Développer des partenariats opérationnels dans les pays d’intervention

Sur le terrain, ESSENTIEL partage son rôle d’accompagnement et de renforcement des capacités avec des opérateurs du pays d’intervention.

Ces intervenants, qui ont une bonne connaissance du terrain, des partenaires locaux et du cadre de réalisation des actions, bénéficient de l’appui d’ESSENTIEL pour développer leur savoir-faire et leur structure.

En savoir plus – [lire le projet associatif d'ESSENTIEL](#)

En tant que coordinateur, ESSENTIEL apporte sa connaissance du terrain grâce à sa présence en l'Afrique de l'Ouest et son savoir-faire dans le pilotage, la gestion de projets multi acteurs et multi pays, et le renforcement de capacités des acteurs locaux.

1.2. Présentation des organisations partenaires impliquées

Comité exécutif :

Au regard de leur implication historique dans les dynamiques de coopération, de leur expérience et expertise technique et partenariale et de leur capacité institutionnelle et organisation, trois organisations ont été associées à ESSENTIEL au cœur du dispositif de pilotage du projet : l'Association pour l'Animation de la Jeunesse et le Développement des Sports à Rufisque (AAJDSR), la Maison Des Eclaireurs et Handiscole.

L'Association pour l'Animation de la Jeunesse et le Développement des Sports à Rufisque (AAJDSR) : est une confédération d'associations de Rufisque créée en 2004 par des enseignants d'éducation physique et sportive, des éducateurs sportifs et des animateurs socioculturels. Elle compte une dizaine d'associations et contribue au développement des pratiques sportives sur le territoire de Rufisque. L'AAJDSR contribue à l'émancipation sociale des jeunes et des adultes, à la démocratisation de la pratique sportive, à la valorisation de la pratique sportive féminine et à la formation des cadres techniques et administratifs.

La Maison des Eclaireurs : La maison des éclaireuses et éclaireurs est le siège social de l'association laïque du mouvement des éclaireuses et éclaireurs du Sénégal. Elle a pour vocation de proposer des programmes d'animation socio-culturelle et éducative avec les principes et les méthodes du scoutisme. Elle abrite une bibliothèque, une salle informatique, un centre d'hébergement comprenant 30 couchages, un service de restauration et une salle de conférence et de réception. Toutes ses installations sont accessibles à l'ensemble des citoyens rufisquois. La Maison de l'Eclaireur est un véritable carrefour d'échanges et de rencontres. La Maison de l'Eclaireur possède une véritable capacité et légitimité à rassembler et faire se rencontrer les acteurs du territoire. Elle possède par ailleurs une riche expérience de projets de coopérations en lien avec des partenaires locaux, nationaux, africains et européens.

Handiscole : Il s'agit d'une école privée à but non lucratif, qui se veut inclusive et à comme objet de scolariser ensemble et à parité des enfants handicapés et non handicapés. Elle accueille une soixantaine d'enfants, de niveau préscolaire à élémentaire des enfants porteurs ou non de handicaps. L'approche de mixité engagée par Handiscole permet de lutter contre une l'exclusion dans laquelle les enfants porteurs de handicaps sont souvent maintenus. En regroupant des enfants handicapés et des enfants dits normaux dans la même classe elle contribue à corriger le regard de la société et des élèves sur le handicap. Les enfants handicapés relèvent de différents types de

handicaps : déficits intellectuels, moteurs, autistes, trisomiques, amputations, mal voyants, malentendants... d'où résulte la complexité des actions à engager. En un peu plus de 20 ans d'existence, Handiscole a su, en s'appuyant sur les ressources du territoire et en dehors, développer un véritable projet d'accompagnement des enfants et des familles qui va au-delà d'une offre éducative et qui prend en compte la santé des enfants et qui est adapté aux besoins.

Partenaires opérationnels principaux de la société civile :

Les Cases des Tout-Petits (CTP) : Il y en a 3 sur le territoire de la Ville de Rufisque. Elles répondent à une volonté politique nationale sénégalaise de développement intégré de la petite enfance qui se traduit par des programmes globaux associant l'éducation à une prise en charge sanitaire liée à la nutrition et à l'hygiène de l'enfant. Les 3 CTP de Rufisque intègrent aussi une approche communautaire du développement de la petite enfance, dans laquelle l'implication active des parents et des communautés locales contribue à une prise en charge intégrée des enfants de 2 à 6 ans. Les Cases des Tout-Petits fortement impliquées dès le début du projet sont au cœur des activités de nutrition du projet et représentent une porte d'entrée unique pour accompagner les parents de jeunes enfants dans l'adoption de comportements sains pour eux et leurs enfants, en lien avec les Badiénou Gokh.

Les Badiénou Gokh (BG) : Constituées en 3 associations situées sur les 3 communes, elles travaillent en lien avec le District Sanitaire et assurent l'engagement de la communauté envers la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent. Elles sensibilisent les mères, les parents et plus largement les communautés à de nombreuses questions de santé et sont responsables du suivi d'indicateurs de santé, en lien avec la santé de la mère et de l'enfant. La première phase du projet à renforcer la présence des BG dans les CTP et l'évaluation a mis en avant le potentiel d'impact sur les familles. En lien avec les autres partenaires, les BG porteront les activités d'éducation à la santé, que ce soient sur une alimentation saine, la promotion de l'activité sportive et une meilleure prise en compte du handicap.

Comité d'orientation stratégique :

L'ensemble des partenaires cités précédemment prennent part au comité d'orientation stratégique qui réunissait les partenaires de la société civile et partenaires institutionnels : Ville de Rufisque, les 3 Communes de Rufisque, le District Sanitaire, L'Inspection de l'Education et de la Formation.

II. LE PROJET A EVALUER

2.1. Informations générales sur le contexte

Le projet s'inscrit sur la ville de Rufisque qui est située au Sénégal, en Afrique de l'Ouest, à 25 km au Sud Est de Dakar. La ville de Rufisque est le chef-lieu du département de Rufisque dans la région de Dakar. Sa population est estimée à 295 459 habitants (RGPH-5 2023). Elle est découpée en trois communes : Rufisque Ouest, Rufisque Nord et Rufisque Est.

L'Afrique de l'Ouest connaît d'importantes évolutions caractérisées par une forte évolution démographique et une transition épidémiologique marquée notamment par une incidence importante des maladies non transmissibles (infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, cancers, diabète et affections respiratoires chroniques). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que la mortalité attribuée aux maladies non transmissibles augmentera de 27% au cours des 10 prochaines années et devrait dépasser celles des maladies transmissibles d'ici 2030.

Au Sénégal, les maladies chroniques à soins coûteux représentent 30% des dépenses nationales de santé. Ces affections sont responsables de 34% des décès au Sénégal contre 28% en Afrique subsaharienne et constituent un problème de santé publique majeur marqué par une progression constante du nombre de personnes affectées. L'état de santé de la population sénégalaise est ainsi marqué par : des taux élevés de morbidité et de mortalité maternelle et infanto-juvénile ; une persistance du fardeau des maladies transmissibles et un accroissement rapide des maladies non transmissibles (MNTs). De nombreuses causes de maladie sont pourtant évitables et nécessitent d'investir dans la prévention et la promotion de la santé. Le lien entre la Covid-19 et les MNTs ajoute au sentiment d'urgence pour les gouvernements de mettre en œuvre des politiques de prévention des décès évitables dus aux MNTs.

Dans ce contexte, plusieurs leviers préventifs peuvent être mobilisés en termes d'information, de sensibilisation, d'éducation et de capacitation. L'OMS met ainsi en exergue le potentiel des interventions de promotion de la santé à « *réduire les principales causes des décès évitables, des incapacités et des maladies transmissibles et [...] des affections maternelles et infantile* ».

La promotion de la santé est définie dans la Charte d'Ottawa (1986) comme le processus qui permet aux individus d'accroître leur contrôle sur leur santé et de l'améliorer. Dans la lutte contre les MNTs, un des moyens les plus efficaces de réduire les décès et limiter les invalidités est de favoriser l'adoption d'un environnement et d'un mode de vie sain. Il s'agit, entre autres, de privilégier un mode de vie actif et d'adopter une alimentation saine.

En 2020, 43% de la population sénégalaise était âgée de 0 à 14 ans, soit 7 131 501 d'individus. Alors que les habitudes de vie saine s'acquièrent tôt et que la santé adulte est influencée par les comportements passés, il paraît nécessaire d'investir aujourd'hui dans des interventions de promotion de la santé auprès des publics jeunes afin de réduire la prévalence des MNTs de demain.

2.2. Historique du projet

Le projet a été initié par un certain nombre d'organisations qui se sont rencontrées à la faveur d'échanges bilatéraux menés au fil du temps avec des professionnel.les de Nantes dans le cadre de la coopération décentralisée entre Nantes et Rufisque. Pendant longtemps les liens étaient surtout pensés entre associations des deux territoires, sur la petite enfance, le sport, l'éducation, la jeunesse et le handicap. Les activités sont restées cloisonnées dans leurs secteurs d'activité dans ces relations bilatérales. Une étude préalable au projet a été réalisée par ESSENTIEL avec l'appui d'Inter-Mondes Belgique auprès des acteurs nantais et rufisquois en 2016. Elle a souligné des attentes fortes et précises de partenariats et l'existence d'un socle commun autour des enjeux de santé qui est apparu comme le ciment fédérateur pour la formalisation d'un projet collectif.

En 2017, la Ville de Nantes a soutenu la première phase test du projet, permettant le passage de l'étape étude à l'étape projet et d'initier les premières activités portées autour d'un collectif d'acteurs identifiés lors de l'étude préalable : AAJDSR, MDE, HANDISCOLE, les CTP et l'association des Badiénou Gokh à Rufisque et VYV3 Pays de la Loire (pôle accompagnements et soins) et Flam Africa à Nantes. Dès 2018, le projet AGIL soutenu par l'AFD est venu consolider l'idée de réunir différentes organisations habituées à travailler plutôt chacune de leur côté (notamment avec leurs partenaires attirés de Nantes) dans un collectif. La première phase s'est déroulée de juillet 2018 à décembre 2021. ESSENTIEL en tant que chef de file accompagne une dynamique pluri-acteurs de promotion de la santé dans la ville de Rufisque (Sénégal), autour des thématiques de la petite enfance, nutrition, activité physique et handicap. L'évaluation de la phase 2 portera sur les activités du projet réalisées entre janvier 2022 et juin 2025, à la suite du conventionnement de l'AFD signé en octobre 2022, pour une durée de 36 mois, qui a par la suite été étendue à 42 mois par un avenant signé en juillet 2024.

2.3. Objectifs et principaux résultats

Objectif global : Appuyer et accompagner une dynamique territoriale pour la promotion de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes

Objectifs spécifiques :

- **Objectif Spécifique 1 :** Renforcer les initiatives de promotion de la santé des acteurs du territoire auprès des enfants et des jeunes
 - **R1.1.** Les initiatives des organisations de la société civile portant sur le handicap, l'activité physique et la nutrition des enfants et des jeunes sont consolidées
 - **R1.2.** Les initiatives de coopération favorisant l'intersectorialité des interventions en faveur de la santé des enfants et des jeunes se structurent
 - **R1.3.** Des stratégies de sensibilisation et d'éducation à la santé sont expérimentées et documentées par les organisations de la société civile
- **Objectif Spécifique 2 :** Mettre en place un espace ressource de formation et de partage d'expertises autour de la thématique santé et bien-être des enfants et des jeunes

- **R2.1.** Les acteurs sont renforcés dans leurs compétences théoriques et pratiques, et partagent leurs connaissances, compétences et bonnes pratiques au sein et en dehors de la dynamique de coopération
- **R2.2.** La qualité et la pérennité des initiatives des acteurs est renforcée et leur modèle socio-économique affiné
- **Objectif Spécifique 3 :** Accompagner le plaidoyer collectif pour nourrir un dialogue territorial et irriguer les politiques publiques
 - **R3.1.** Les collectivités locales sont accompagnées dans leurs stratégies de promotion de la santé des enfants et des jeunes
 - **R3.2.** Des espaces de dialogue et de concertation entre les collectivités et la société civile sont formalisés

2.4. Bénéficiaires

Bénéficiaires directs : 6 partenaires rufisquois de la société civile ; 3 associations d'agents de santé communautaire ; les collectivités locales : Ville de Rufisque et les 3 communes ; les élèves des 35 écoles élémentaires (environ 23000) ; les 270 enfants inscrits dans les 3 CTP et les parents ; les 60 élèves inscrits auprès de Handiscole

Bénéficiaires indirects : Les 100 000 enfants et jeunes rufisquois de moins de 15 ans (estimatifs) ; Les 5900 jeunes rufisquois de moins de 15 ans en situation de handicap (estimatifs) ; Institutions, Agences nationales et cadres ministériels (santé, éducation, action sociale, petite enfance, handicap)

2.5. Principaux résultats attendus

A l'issue du projet, il est attendu que :

- La pratique sportive soit effective dans l'ensemble des écoles élémentaires publiques,
- Tous les enfants scolarisés dans les 3 Cases des Tout-Petits bénéficient de repas équilibrés journaliers,
- Les partenaires locaux aient développé une culture de l'intersectorialité comme nouvelle modalité d'action,
- Les référentiels issus des actions du projet soient répliquables par d'autres acteurs,
- 3000 personnes bénéficient d'actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la santé,
- 300 familles bénéficient d'actions de sensibilisation et soient accompagnées sur des sujets en lien avec la nutrition, l'activité physique et le handicap,
- Les problématiques de nutrition, liées à la petite enfance et au handicap soient mieux appréhendées par les professionnel.les formé.es qui appliquent leurs nouvelles connaissances dans leurs activités,
- Les acteurs-trices formé.es génèrent ou mobilisent de nouveaux financements,
- 1 référentiel santé soit formalisé et connu des collectivités,

- 1 stratégie territoriale de promotion de la santé des enfants et des jeunes soit définie,
- Les activités du projet soient valorisées et connues sur le territoire de Rufisque et au-delà.

2.6. Pilotage et gouvernance

Instances	Membres	Rôles	Modalités	Livrables
Comité d'orientation stratégique	Ville de Rufisque, Communes, IEF, District Sanitaire, AAJDSR, MdE, BG, ESSENTIEL, Handiscole, CTPs, ...	Fonction consultative de suivi et d'orientation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • 2x/an • Animé par le comité exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus • Recommandations stratégiques
Comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Chef de file</u> ESSENTIEL • <u>Responsables opérationnels</u> AAJDSR Maison de l'Eclaireur Handiscole 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de pilotage et coordination du projet • Supervise et accompagne la mise en place des activités • Assure le suivi technique et financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention multipartite • Manuel de procédure • Réunions trimestrielles • Echanges mensuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport technique mensuel • Journal de dépenses mensuel • Rapprochement bancaire • Note de débit mensuelle • Plan d'actions trimestriel
Partenaires opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rufisque</u> CTP, BG, Ecoles élémentaires, GRDR, ADAPEI, HI, ... • <u>Nantes</u> HSS GO, CDH44, ... 	Fonction opérationnelle de mise en œuvre	Mobilisés par le comité exécutif sur des activités précises	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de mission • Remontée d'information (suivi des dépenses, activités et besoins) auprès du comité exécutif
Partenaires institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rufisque</u> Ville de Rufisque, ses 3 Communes, ANPECTP, IEF, ... • <u>Nantes</u> Ville de Nantes, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction opérationnelle de mise en œuvre • Appuis les partenaires opérationnels dans leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisés par le comité exécutif sur des activités précises • Politiques publiques en soutien aux OSC 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de mission • Remontée d'information (suivi des dépenses, activités et besoins) auprès du comité exécutif

Le projet est piloté par le comité exécutif, au sein duquel ESSENTIEL assure le rôle de chef de file pour faciliter la coordination globale du projet et son suivi administratif et financier. Un pilote opérationnel est identifié pour chacune des activités du projet permettant d'avancer de façon transparente à l'échelle collective en identifiant les responsabilités et en favorisant les complémentarités pour certaines actions. Les partenaires locaux sont associés aux orientations stratégiques et à la programmation annuelle du projet ; tout en étant au cœur de la mise en œuvre des différentes activités menées.

ESSENTIEL, en tant que chef de file assure les fonctions d'ensemblier et de coordination des acteurs (Sud/Sud, Sud/Nord, Nord/Sud, Nord/Nord). Elle accompagne la dynamique collective en matière d'ingénierie de projet (capitalisation, évaluation et suivi-évaluation, coordination, gestion financière, approches orientées changement, ECSI). ESSENTIEL apporte son savoir-faire dans l'appui structurel et institutionnel aux organisations partenaires, son expérience des dynamiques d'apprentissages collectifs et son expertise en termes d'approche globale de la santé. L'association appuie par ailleurs de façon transversale les approches centrées sur les usagers et la santé communautaire, la dimension santé publique des interventions et les interrelations (action sociale/santé). ESSENTIEL apporte enfin son appui aux stratégies de plaidoyer des partenaires du projet.

Les partenaires locaux, membres du comité exécutif, sont responsables du suivi opérationnel du projet et de la mise en réseau de l'ensemble des acteurs mobilisés : ils assurent les synergies dans les actions des acteurs. Ils accompagnent les réflexions collectives en matière de renforcement de capacités et assurent les activités transversales du projet : capitalisation, suivi-évaluation, coordination, gestion financière. Ils sont au cœur des actions de renforcement institutionnel qui les concernent et participent activement aux stratégies de plaidoyer ainsi qu'à la définition d'un référentiel de bonnes pratiques issues de leurs initiatives en matière de santé de l'enfant et de la jeunesse.

Le dispositif d'appui et de pilotage du projet porté par le Comité Exécutif est organisé autour des compétences des trois organisations partenaires locales principales et d'ESSENTIEL. Il se réunit tous les trois mois pour suivre les avancées du projet, coordonner les initiatives et ajuster les approches opérationnelles et les calendriers. Le pilotage stratégique est animé par ESSENTIEL avec les parties prenantes locales lors du comité d'orientation stratégique. Celui-ci se réunit deux fois par an et rassemble tant les Organisations de Société Civile (OSC) partenaires que les institutions, permettant en parallèle d'appuyer les plaidoyers communs.

2.7. Modifications du périmètre du projet

Le retrait de la Ville de Nantes qui était impliquée dans la phase 1 sur le volet du renforcement des compétences des collectivités locales a fait perdre la dimension d'appui décentralisé (objectif 3) et la difficile animation du collectif des OSC a rendu complexe l'intersectorialité et les dynamiques collectives sur le territoire de Rufisque. De ce constat partagé avec les partenaires a donc découlé la décision ne pas s'engager dans une troisième phase mais plutôt de s'attacher à pérenniser et valoriser les initiatives mises en place sur ce projet depuis son commencement. Il a aussi été acté avec l'AFD en juin 2024 de réduire les activités en lien avec le renforcement des collectivités locales pour s'adapter aux capacités actuelles des acteurs à se mobiliser ensemble pour des initiatives communes de promotion de la santé et du bien-être des enfants. L'évaluation s'attachera toutefois à avoir une lecture critique sur l'ensemble des activités du projet tel que présenté initialement afin d'en tirer des enseignements.

2.8. Budget du projet et financement

Le budget global initial du projet était de 382 297 euros au total pour une durée de 3 ans. La durée du projet a été prolongée de 6 mois, avec une diminution budgétaire de 11,31 % (soit 339 035 euros), avec une date de clôture au 30 juin 2025. L'Agence Française de Développement est le principal bailleur de fonds, à hauteur de 60 % du budget prévisionnel. Les autres cofinancements comme la cotisation des parents des élèves scolarisés au sein des 3 Cases des Tout-Petits (2500 euros), le Groupe VYV (75 992 euros) et la Fondation BEL (16 000 euros) sont d'origine privée.

2.9. Dispositif de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place fait partie intégrante du suivi des activités proprement dites afin de permettre de mesurer le bon déroulement du projet à la lecture de ses indicateurs. Du fait de la diversité des acteurs impliqués, un mécanisme adapté de collecte des données du projet a été déployé par ESSENTIEL à travers ce dernier et un questionnaire mensuel mutualisés.

III. L’EVALUATION DU PROJET

3.1. Justification de l’évaluation

Dès l’origine du projet, une évaluation finale externe a été prévue pour être mise en œuvre sur la dernière année du projet. Cette évaluation s’inscrit dans une logique de redevabilité vis-à-vis des bailleurs et parties prenantes du projet. Elle associera l’ensemble des partenaires et apportera un regard externe sur la qualité des actions et des stratégies mises en œuvre pour atteindre les objectifs et résultats initialement fixés. Elle permettra également de mesurer les contributions du projet sur les volets opérationnels de promotion de la santé et sur l’évolution institutionnelle et organisationnelle des acteurs.

3.2. Objectifs généraux de l’évaluation

Cette évaluation doit permettre d’accompagner ESSENTIEL et ses partenaires dans leur analyse du projet AGILS et dans l’amélioration continue de leur démarche (stratégies d’intervention et collaboration partenariale). Celle-ci devra principalement mettre en lumière la pertinence, l’efficacité, l’efficience, l’impact et la durabilité du travail effectué depuis le démarrage du projet en janvier 2022. ESSENTIEL demande notamment que cette évaluation réponde aux objectifs principaux suivants :

- Mesurer l’atteinte des objectifs et des résultats initialement fixés et des contributions complémentaires éventuelles issues de la dynamique du projet et ainsi analyser la pertinence des activités et de la stratégie déployée ;
- Identifier les principaux éléments d’apprentissage collectifs issus du projet, de ses acteurs et du contexte

En complément, s’agissant d’une dernière phase de projet, il est demandé que ce travail permette à ESSENTIEL, porteuse du projet AGILS d’avoir des recommandations axées sur :

- La gouvernance et le pilotage du projet (coordination, animation, décision, représentation, communication)
- La stratégie partenariale (dynamique, accompagnement, renforcement)

3.3. Objets spécifiques de l'évaluation et questions évaluatives

- Ses méthodes de diagnostic organisationnel des partenaires
- Ses techniques d'accompagnement d'une dynamique partenariale entre des organisations de société civile et leurs collectivités locales
- Ses procédures internes dédiées à la définition d'un schéma de gouvernance au sein d'un projet

L'évaluation doit permettre de combiner plusieurs approches afin de mesurer la qualité globale de l'action mais également répondre à des questionnements plus ciblés identifiés par ESSENTIEL et ses partenaires. Ainsi, il est demandé que cette démarche évaluative permette de mettre en lumière des éléments de réponse aux questions suivantes :

- **Démarche communautaire : consolidation des initiatives communautaires favorables à la santé des jeunes**
 - Dans quelle mesure le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) et les formations destinées aux Badiénou Gokh (BG) ont renforcé leur autonomie financière et capacité d'intervention sur le territoire ?
 - Quels sont les impacts de la distribution quotidienne des repas équilibrés sur la scolarité des enfants inscrits en Cases des Tout-Petits ?
 - Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de consolider un modèle innovant/inspirant sur le volet nutritionnel dans les cases des tout-Petits (rôle des BG, mise en place de maraîchage, préparation des repas, contribution des parents)
 - En quoi l'accompagnement des Badiénou Gokh a permis d'améliorer les pratiques des parents et leurs connaissances sur la nutrition, l'activité physique et le handicap ?
 - Dans quelle mesure le projet a permis d'améliorer de manière durable la pratique sportive au sein des établissements scolaires de Rufisque ?
 - Comment le projet a permis aux acteurs d'améliorer leurs techniques de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale (ECSI) ? De quelle manière, le projet a favorisé la prise en compte du genre tant dans son fonctionnement que dans ses activités ?
- **Renforcement des partenaires sur le territoire : dynamique pluri acteur et renforcement du pouvoir d'agir des OSC locales**
 - Est-ce que le projet a permis de décloisonner les pratiques des acteurs ?
 - Est-ce que la gouvernance proposée dans le cadre du projet AGILS est ancrée comme une culture professionnelle ? A-t-elle impulsé une action structurante sur le territoire ?
 - De quelle manière ESSENTIEL a accompagné l'autonomie des acteurs et renforcé la dynamique collective ?
 - Est-ce que les activités co-portées ont favorisé ce « faire ensemble » ?

- De quelle manière Essentiel a renforcé durablement les compétences administratives et financières des acteurs du projet ?
 - Dans quelle mesure les voyages d'études, les formations et des échanges de pratiques ont permis de renforcer les organisations, diffuser les savoirs au sein des organisations et d'impulser une dynamique collective (regards croisés)?
 - Est-ce que le projet a permis aux acteurs d'avoir davantage de moyens pour mettre en œuvre leurs activités ? Quels en ont été les effets ?
- **Ancrage institutionnel : capacité de plaidoyer/ influence auprès des autorités locales et pérennisation des actions**
- Est-ce que le projet a véritablement permis aux acteurs de renforcer leurs stratégies de plaidoyer et leurs interactions avec les pouvoirs publics ?
 - De quelle manière le plaidoyer mené par les acteurs du projet AGILS a pu être intégré dans les politiques publiques des collectivités locales, de l'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) et des Mairies ?
 - En quoi le projet a favorisé l'appui des collectivités locales envers les organisations de société civile ?
 - Quels ont été les résultats obtenus en matière d'accompagnement des collectivités locales et de contribution aux politiques publiques ? Y a-t-il eu des effets inattendus ? Les moyens mis en œuvre et la stratégie d'intervention du projet étaient-ils adaptés au vu de l'atteinte des résultats ?

Dans son offre de service, le consultant pourra réorganiser, hiérarchiser l'objet, les axes de travail et les questionnements proposés pour l'étude, et les enrichir de nouveaux éléments s'il le juge nécessaire par rapport aux enjeux de l'étude.

IV. METHODOLOGIE

4.1. Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel ci-après est communiqué à titre indicatif :

17 février 2025	Diffusion de l'appel d'offre sur les sites de Coordination sud et de l'Agence française de développement
14 mars 2025	Clôture de l'appel d'offre
28 mars 2025	Choix du prestataire après étude des dossiers envoyés

31 mars au 04 avril 2024	Contractualisation
07 avril 2025	Réunion de cadrage
14 avril au 18 avril 2025	Revue documentaire + entretiens
28 avril au 2 mai 2025	Mission sur le terrain - Rufisque
30 mai 2025	Remise du rapport d'évaluation provisoire
Mi-juin 2025	Atelier de restitution
Mi-juillet 2025	Validation du rapport d'évaluation définitif

4.2. Etapes identifiées

L'étude devra être élaborée en respectant les habitudes partenariales, dans une logique d'accompagnement de la réflexion des acteurs (collectivement et individuellement). ESSENTIEL coordonnera l'évaluation. Plusieurs étapes sont identifiées :

- **Cadrage de la mission :**

Ce temps de travail consistera, entre le consultant et ESSENTIEL avec ses partenaires, à préciser les enjeux et les objectifs de l'étude et de la méthodologie. Cette étape permettra de cadrer le déroulement de l'évaluation, à partir des termes de référence et de l'offre retenue. À la suite de la transmission des documents utiles au consultant par ESSENTIEL et les premiers échanges entre le consultant et l'association, une **réunion de cadrage** permettra de discuter puis de valider une **note de cadrage** préparée par le consultant en amont sur cette base. Cette note de cadrage précisera les objectifs, l'objet (axes de réflexion et questions de l'étude), la méthodologie (démarches et outils de collecte et d'analyse de données, acteurs à rencontrer, échantillonnage éventuel...) et le calendrier de l'étude.

Pour l'analyse bibliographique, le consultant aura accès à toute la documentation initiale et les rapports de mission. Tout au long du processus, le consultant pourra s'appuyer sur :

- Les rapports d'activité
- Le dispositif de suivi évaluation du projet
- L'annexe 2 « description du projet » de la convention de financement n°CSN1755 01 K entre l'Agence Française de Développement et ESSENTIEL
- Le témoignage de bénévoles et/ou salariés engagés dans les différentes structures partenaires et sur le projet

- **Mission sur le terrain :**

L'évaluateur effectuera sa mission d'évaluation à Rufisque, qui devra permettre sur la base d'entretiens individuels, réunions et ateliers collectifs, observations, enquêtes et de toute autre

modalité adaptée proposée par le consultant, d'observer les méthodes pratiquées sur le terrain, le fonctionnement des partenaires locaux et la mise en œuvre des activités auprès des bénéficiaires.

A l'issue de cette mission, un premier rapport provisoire du consultant permettra de récapituler les acquis de la mission et fera l'objet d'une restitution avec les partenaires de Rufisque.

- **Rédaction du rapport final provisoire :**

Un **rapport final provisoire** sera rédigé et envoyé à ESSENTIEL pour relecture en amont de la restitution.

- **Atelier de restitution :**

La **restitution de l'étude** sera réalisée à distance. Elle prendra la forme d'un atelier pouvant rassembler salariés, bénévoles et partenaires techniques et financiers du projet. La restitution fera l'objet d'un **compte-rendu synthétique** identifiant les nouvelles idées apportées.

- **Rédaction du rapport final définitif :**

Le **rapport final définitif** sera ensuite remis après d'éventuelles demandes de compléments, approfondissements et/ou corrections du comité de pilotage de l'évaluation. Le rapport final sera remis sous format électronique d'une soixantaine de pages maximum, accompagné d'annexes, d'une synthèse de dix (10) pages environ et d'un résumé de deux (2) pages. Ce rapport aura intégré les observations émises par ESSENTIEL et ses partenaires sur la base du rapport provisoire et de l'atelier de restitution.

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé au consultant, dans son offre de service, de commenter les éléments méthodologiques proposés, et de faire des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'il se propose de mettre en œuvre (étapes de l'évaluation, acteurs consultés, réunions et restitutions, méthodologie et outils de collecte, documents produits, articulation avec ESSENTIEL).

Si une équipe est constituée, les consultants présenteront également, dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail entre les membres aux différentes phases de l'évaluation, le rôle des différents consultants, et préciseront les modalités de coordination et de communication pour la réalisation de l'évaluation.

4.3. Rappel des livrables attendus

- Une note de cadrage
- Un rapport final provisoire
- Un support et un compte-rendu de l'atelier de restitution
- Un rapport final définitif

4.4. Parties prenantes à intégrer à l'étude

Les parties prenantes identifiées dans la liste suivante devront être consultées dans le cadre de l'étude. Cette liste pourra être affinée et complétée pendant la période de cadrage de l'étude :

- **ESSENTIEL :**
 - Administrateur·trice·s
 - Direction
 - Equipe en charge du projet : Chargée de projets et bénévoles

- **Partenaires au Sénégal :**
 - La coordinatrice locale du projet AGILS, Astou CISSE
 - L'Association pour l'Animation de la Jeunesse et le Développement des Sports à Rufisque (AAJDSR)
 - La Maison des Eclaireurs (MDE)
 - Handiscole
 - Les 3 Cases des Tout-Petits : Youssou Mbargane, Diokoul Kher, Sante Yalla
 - Les 3 associations de Badiénou Gokh des communes Nord, Ouest et Est
 - Les 3 Communes de Rufisque : Nord, Ouest
 - La mairie de la Ville de Rufisque
 - L'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF)

- **Les bénéficiaires du projet AGILS :**
 - Les parents d'élèves du pré-scolaire et écoles élémentaires
 - La communauté éducative (enseignants, chefs d'établissement)
 - Les élèves d'écoles élémentaires bénéficiant d'activités sportives
 - Les familles accompagnées / sensibilisées par les Badiénou Gokh
 - Les jeunes participant aux différentes éditions du Festival Pastille de la Maison des Eclaireurs
 - Les jeunes participant à la production des vidéos de capitalisation du projet au sein de la Maison des Eclaireurs de Rufisque

- **Partenaires en France :**
 - VYV3 Pays de la Loire - pôle accompagnement et soins (crèches...) : Echanges de pratiques sur la petite enfance
 - Comité départemental du handisport Loire-Atlantique : Echanges de pratiques sur le sport et le handicap

4.5. Suivi de l'étude

Un Comité de Pilotage composé de 3 membres d'ESSENTIEL (France), la coordinatrice locale du projet (Sénégal) et 1 membre de la Maison Des Eclaireurs de Rufisque (Sénégal) - sera associé à la conduite de cette étude lors de l'analyse des offres, la réunion de cadrage et la restitution du rapport final provisoire. La chargée de projet d'ESSENTIEL sera à la disposition du consultant

durant toute la durée de l'étude, pour répondre aux demandes de documentation et coordonner la mise en œuvre de l'évaluation avec les partenaires.

V. MOYENS

5.1. Moyens humains : expertise externe recherchée

L'évaluation sera réalisée par un consultant (ou un binôme ou une équipe de consultants), dont au moins un chef de mission. Les compétences et expériences recherchées pour cette expertise externe sont les suivantes :

- Au moins 5 années d'expérience en termes de gestion, suivi et évaluation de programmes de développement ONG (démarches, méthodes, outils) ;
- Au moins deux références d'expériences probantes en évaluation de projet ;
- Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la santé communautaire, des politiques publiques locales et/ou des relations société civile/collectivités locales ;
- Bonne connaissance des méthodologies d'accompagnement collectives ;
- Qualités relationnelles et capacité à mettre en œuvre une méthode participative ;
- Expérience dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest (du Sénégal si possible)

5.2. Moyens financiers

Le budget prévisionnel de l'évaluation ne devra pas excéder 16000 euros. Ce budget comprend :

- Les honoraires TTC pour le consultant ;
- Les per-diems pour les jours de mission ;
- Les frais de déplacement internationaux en avion ;
- Les frais de déplacements locaux (sur le terrain);
- Des divers et imprévus éventuels correspondant à 5% du total.

Toute proposition d'un montant supérieur au budget prévisionnel ne sera pas étudiée.

VI. MODALITES DE L'APPEL D'OFFRE

Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière qui devront être adressées par voie électronique avant **le 14 mars 2025 23:59 GMT à l'adresse suivante : contact@essentiel-international.org** ; en indiquant comme objet de courriel : « AGILS Candidature évaluation finale externe ».

L'offre technique (20 pages maximum avec annexes) doit comprendre les éléments listés ci-après :

- Une note de synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée.
- Le planning de la réalisation de la mission.

- Le CV à jour du/de la/des consultant·e·s mobilisé·e·s ou une présentation du cabinet/bureau d'étude avec des liens vers des travaux similaires déjà réalisés. Nota Bene : tout CV présenté faisant plus de 2 pages ne sera pas étudié. Merci de sélectionner les expériences en rapport avec la mission.

L'offre financière pour la prestation devra reprendre les éléments détaillés au point 4.2 des présents TDR.